

Intervention " Prolégomènes à une cabanologie critique »**Bages 08/X/2007****Par Christian Jacquelin****Conseiller à l'ethnologie de la DRAC-LR****INTRODUCTION**

Je suis un cabanier de l'ethnologie : enfant je construisais des cabanes dans la vieille propriété de famille en Ardèche. Quand j'ai commencé de grimper aux arbres, je me suis construit une cabane dans un châtaignier comme le baron perché d'Italo Calvino . Adulte j'ai fréquenté les garçonnières cynégétiques des chasseurs d'étangs et des pêcheurs des lagunes . Aux Cabanes de Lunel, je me suis lié d'amitié avec un vieux cabanier philosophe , Joseph et j'ai commencé à réfléchir sur le sens des cabanes, passant de la pratique à la théorie en quelque sorte . La cabanologie est une discipline entièrement inventée par moi (je suis le seul cabanologue en France rémunéré par le Ministère de la Culture) à mi chemin entre la pensée sauvage façon Levi Strauss et l'ethnologie, où le bricolage théorique tient lieu de fondement . C'est une théorie pratique , une praxis dirait Marx , qui considère que la cabane est bonne à penser la société. Braconnage , bricolage et recyclage constituent les trois mamelles de la pensée cabanière ... On bricole du concept, on braconne sur le terrain des autres et on recycle des morceaux de pensée, d'Henri David Thoreau au Corbusier ...

Je propose donc une dérive cabanière, à travers l'étymologie du terme cabane ainsi que dans la relation qu'elle noue à l'imaginaire, sans doute due à la place qu'elle occupe dans la littérature (Robinsonnades notamment) et à d'autres sphères de la vie sociale (domaines du juridique, du religieux ...) . Dans un deuxième temps consacré à une étude de cas, j'évoquerai trois « terrains » emblématiques : les cabanons de Beauduc à l'extrême pointe de la Camargue, les cabanes des étangs languedociens (Etangs de l'Or, de Thau et du Narbonnais) et enfin les barracas de senills , cabanes de roseaux, de la côte sableuse et des lagunes du Roussillon.

L'**étymologie** du terme se révèle riche de sens et de questions. Le terme **cabane** apparu en 1387 a été emprunté au provençal "cabana" qui désigne une chaumière, une petite maison. Si aujourd'hui il désigne une construction rudimentaire, cabane de jardin cabane de bûcheron, cabane de chantier, cabane de pêcheur, cabanes fonction en quelque sorte où la variabilité des formes traduit la diversité des usages, le mot a eu des emplois spécifiques tout au long de l'histoire : abri pour animaux apparu dès 1462, "abri de haute montagne" (1786) concurrencé par "refuge". L'igloo des esquimaux était parfois désigné sous le nom de "cabane de neige". Au Québec, le mot cabane apparaît en 1837 dans le syntagme "cabane à sucre" où l'on traite la sève d'érable. Comme la **cagna** des poilus la cabane est passée dans l'argot pour désigner la prison militaire (1905) puis la prison et la maison de tolérance (1925), à l'instar du **cabanon** où l'on enfermait les fous dangereux. A ne pas confondre avec le cabanon provençal, chanté par Alibert qui se dit d'une petite maison de campagne ou d'un chalet de plage (1867). Autre question cruciale, le **caban** vêtement du marin adapté aux intempéries est-il le masculin de la **cabane** ? On pourrait le supposer car à la manière de la cabane portative du berger évoquée par Zola dans "La terre" (1887), " étroite niche qui lui sert de lit, d'armoire et de garde manger", le marin porte-t-il son caban en cas de pluie ou de frimas...

On retiendra deux dérivés intéressants pour notre propos : **cabine**, qui désigne un abri provisoire ou un local avec divers emplois techniques et **cabinet** qui en dehors du lieu d'aisance désigne une petite chambre retirée ainsi le "cabinet noir" pièce obscure où l'on enfermait les enfants pour les punir ou l'endroit où l'on se retire pour réfléchir ou travailler (1539) ; c'est le sens de cabinet de lecture et de cabinet de curiosités.

Quant au verbe **cabaner**, outre le sens de "loger dans une cabane", il est employé en marine de nos jours au sens de "*chavirer*". En sériciculture, il est usité techniquement au sens de "disposer un abri de branchage pour que le ver à soie tisse son cocon". Le terme **cabanier** que nous emploierons dans son usage languedocien pour désigner les habitants ou utilisateurs de cabanes est apparu au XIX^e siècle pour désigner dans l'Ouest de la France un exploitant agricole. Notons enfin que le féminin **cabanière** s'applique spécialement aux ouvrières des fromages de Roquefort ...

La cabane est bonne à penser disions nous, parce qu'elle renvoie en premier lieu à l'**imaginaire**. Imaginaire forgé dans l'**enfance** où la **construction** de cabanes est une phase essentielle de la construction de soi, un rite de passage. La **cabane de l'enfance** a en elle ses corollaires : l'**appropriation** ou le syndrome du coucou et la **destruction** . On sait bien que pour un enfant, s'emparer de la cabane d'un autre enfant ou la détruire est une grande jouissance. En extrapolant un peu, on peut se demander si les préfets ordonnant la destruction des cabanes avec force tractopelles ne seraient pas au fond des grands enfants ? Plus tard compte tenu de l'importance de la cabane dans l'enfance, elle devient une régression socialement admise, la construction de la cabane est une utopie opposée à la trivialité quotidienne.

Cet imaginaire est présent dans la **littérature** ; on pense aux contes initiatiques enfantins, à Hansel et Gretel et la cabane en pain d'épice, ou aux Trois petits cochons dont les cabanes sont un efficace raccourci et une intéressante métaphore de l'évolution des matériaux de construction (la paille, le bois, la pierre). On peut penser également aux romans d'aventure qualifiés de "robinsonnades" où l'imaginaire de la cabane joue un rôle déterminant sur lequel il est bon de s'attarder un peu. Simple **grotte** dans le roman fondateur de Defoë "Robinson Crusoë" (1719) , **hutte autochtone** dans "Les Robinsons Français" de J. Morlent (1856), cette **cahute** (croisement de cabane et de hutte) devient leur salut, **cabane dans les arbres** enfin dans le roman pédagogique "Le Robinson suisse" de Jean Rodophe Wyss (1812) .

On peut penser également à toute la littérature des pionniers américains où la "log cabin", la cabane de rondins du trappeur, est un élément essentiel du mythe de "Shelter" manuel culte des années 70, on voit que l'autoconstruction prônée rejoignait ce mythe). On retrouvera cette image fondatrice de la cabane dans le cinéma, dans les Westerns notamment.

Mais la cabane est bonne à penser dans un autre sens : c'est aussi le **refuge** d'écrivains et de philosophes qui viennent s'y retirer pour écrire (cf. le cabinet du XVIe siècle) : on citera en premier lieu Henri David Thoreau, écrivain fondateur de la pensée cabanière avec son "Walden", une philosophie dans les bois.. On évoquera Melville, l'auteur de "Moby Dick" et de "Taïpi" qui se construisit une cabane dans le Maine. On citera encore le philosophe allemand Wigenstein qui édifia une cabane sur un promontoire au-dessus d'un fjord totalement isolé et accessible seulement en barque aux confins de la Norvège...

Dans tous ces exemples, on rejoint la fonction essentielle de ressourcement de la cabane que l'on pourrait résumer par cette phrase de Goethe tirée de *"Faust"*: *"Ici je me sens homme, ici j'ose l'être"*.

La cabane qui pouvait sembler à première vue comme un sujet marginal apparaît peu à peu comme un objet d'étude tout à fait légitime, voire universel et paradigmatique. Elle renvoie à de multiples champs d'analyse. La cabane touche au domaine **juridique**, conféré sans doute par son statut de meuble et non d'immeuble, d'habitat précaire et temporaire ; la question du droit, du légal et du juridique est posé en permanence dans ce qui n'est parfois qu'une tolérance à son endroit (on le verra avec la tradition transgressive des cabanes languedociennes).

Elle peut s'appliquer également au domaine religieux, on évoquera la fête du Sukkoth ou fête des cabanes, cinq jours après Yom Kippour, où les juifs se construisent un abri symbolique avec quatre bouts de bois et quelques palmes dans leur jardin ou sur leur balcon . Symbole de pauvreté, la cabane reconstruite commémore le séjour du peuple hébreu dans le désert et sa longue marche vers la terre promise

La cabane est aussi à l'articulation des registres de **l'imaginaire, du social et du technique** ; c'est la cabane vécue comme projet de vie, espace alternatif correspondant à un désir d'évasion et de rupture qui peut apparaître également comme une solution écologique selon trois principes : autoconstruction adaptation au milieu et récupération de matériaux ou utilisation de ressources naturelles. Cette micro architecture, critique en acte de l'habitat standardisé, apparaît aussi comme modèle expérimental pour certains architectes . Le Corbusier disait de son cabanon de 16m² construit en 1952 *"Je me sens si bien dans mon cabanon que sans doute je terminerai ma vie ici"* Il ne croyait pas si bien dire puisqu'un bain de mer fatal en 1965 scella son alliance définitive avec la Méditerranée ...

En posant le rapport **Nature–Culture**, du dedans et du dehors, de la marge et de la normalité, de soi et du monde, la cabane en dit long sur les sociétés.

Nous allons aborder maintenant les exemples régionaux de notre intervention :

- Nous aborderons trois cas , **les cabanes des étangs de Provence, du Languedoc et du Roussillon** à partir de **trois terrains** déclinés d'est en ouest : les cabanons de Beauduc, les

cabanes des étangs languedociens, les baraques des pêcheurs du Roussillon. (On notera les trois termes locaux que j'emploie pour désigner les cabanes).

Les cabanons de Beauduc

Beauduc est situé sur la pointe du delta du Rhône, aux confins de la Camargue. On y accède difficilement par une piste chaotique remplie de bosses et de trous. Le site offre un paysage grandiose d'étangs, de dunes ("les montilles") et de digues. Il abrite un village de 350 installations hétéroclites : cabanes, caravanes, wagons, vieux bus pétrifiés, abris de chantier...

La présence de cabanes de pêcheurs venant des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Martigues est attestée au XVIII^e siècle. De 1850 à 1950, les ouvriers saliniers des Salins de Giraud fréquentent ce pays de cocagne giboyeux et poissonneux pour s'y livrer à la chasse et à la pêche dont le ramassage, toujours actuel, des tellines qui est à l'origine du sobriquet de "Gratte plage" dont on affuble les habitants de Beauduc. Peu à peu, avec la généralisation des congés payés, l'ensemble de ces cabanes se transforme en habitat de loisir. Toutes les couches de la population camarguaise y sont représentées : pêcheurs, ouvriers, artisans, commerçants, ouvriers agricoles mais seuls les pêcheurs y vivent à l'année. On y trouve aujourd'hui des gens d'Arles également et des retraités à faibles revenus.

La caractéristique de cet habitat est d'être construit à partir de matériaux de récupération prélevés dans les usines et chantiers et de s'être édifié sans permis ou autorisation. Les constructions "sans droit ni titre" comme on dit en langage juridique se multiplient et en 1995 on compte 273 occupations fixes et 184 véhicules à l'année (caravanes, bus, fourgons...). La diversité des formes et des matériaux semble sans limites : simples abris en canisse, prolongements de caravanes, cabanes en planches doublées de toiles goudronnées, toitures en tôle ondulée. Tout semble bon à recycler. Une sorte de "bidonville à effet esthétisant" pour reprendre l'expression de Laurence Nicolas qui a consacré sa thèse à Beauduc. Et de fait, on a là un concentré d'architecture spontanée et populaire dont l'esthétique particulière, résultat d'une récupération aléatoire et d'un bricolage permanent relève de l'art brut. La société ainsi formée est une société de la "débrouille", égalitaire et indifférenciée, vivant dans la marge sur ce terrain mi solide mi liquide en bordure du monde. Les cabaniers de Beauduc ont pris conscience de leur exception culturelle puisqu'au nom des "us et coutumes", ils tentent de trouver des arguments contre la Loi Littoral qui les astreint à détruire eux-mêmes leur petit

paradis. *"Etre contraint de casser la baraque pour éviter la cabane, il y a de quoi finir au cabanon..."* aurait pu nous dire un des cinquante propriétaires de cabane ou de caravane détruits sur l'ordre du préfet depuis le 31 novembre 2004 parce qu'installés illégalement sur le Domaine Public maritime. Pour paraphraser le titre de cette intervention, aujourd'hui en juin 2007, le devenir des cabanons de Beauduc reste incertain comme les confins de leur monde.

Les cabanes des étangs du Languedoc :

La présence de l'homme est signalée près des étangs languedociens de longue date; il y a développé une culture particulière que l'on peut qualifier de "culture lagunaire". Habitat, savoirs, techniques, sociabilité, nombreuses sont les marques identitaires spécifiques des "communautés des étangs".

Ici comme à Beauduc, l'architecture cabanière échappe au modèle, à la typologie: néolacustre et adaptée au milieu avec ses pilotis enfoncés dans la canalette, vernaculaire et précaire avec les éléments naturels (sagnes) qui parfois l'habillent, "garbage housing" (littéralement architecture de rebut) et autoconstruite dans le bricolage poétique de matériaux récupérés ou détournés, -bois passé au coaltar , carton goudronné SNCF, bidon déroulé , pré-pavillonnaire parfois avec cette tendance insidieuse du béton à se développer et à imposer son hégémonie...

Ici règne **l'entre deux** : terre et eau se confondent dans la sansouïre, les poissons d'eau douce et les poissons de mer cohabitent dans la canalette plus ou moins saumâtre . La foulque, gibier d'eau prisé, se pèle comme une anguille, a parfois "goût à poisson" et peut se consommer dit-on le vendredi saint. Cette ambivalence de la nature a du se transmettre au domaine du droit comme en témoigne le statut un peu flou des cabanes -un habitat précaire qui dure-, mais les cabaniers "réboussiés" par principe, s'accommodent assez bien de ce jeu avec la loi qui est là pour être transgressée ou détournée.

L'esprit cabanier qu'a si bien décrit Gaston Baissette dans "L'Etang de l'Or", sorte de « Grand Meaulnes languedocien », se manifeste également dans un rapport au temps particulier -la sieste et la pétanque considérées comme des Beaux Arts- ou dans l'inversion et la dérision du monde. Les surnoms et sobriquets parfois apposés sur les cabanes en témoignent : la "Mairie annexe" sur un "cagadou" à Lansargues, L'Espoungue" au Salaison, "La Préfecture" à Marsillargues. La sociabilité masculine autrefois marquée par la règle "Pas de femmes à la

cabane!" encore en vigueur dans certaines garçonnères cynégétiques que sont les cabanes de chasseurs au gibier d'eau tend à s'estomper dans les cabanes actuelles vouées aux loisirs et au week-end.

On serait tenté au final de faire l'éloge de la précarité qui menace et stimule à la fois en permettant d'échapper aux codes. En ce sens, les cabanes des étangs languedociens apparaissent comme les derniers lieux de résistance à la norme. Il est d'usage pour les administrations évoquant les cabanes des bords d'étang ou du littoral d'utiliser le terme "cabanisation". Evidemment ce glissement terminologique n'est pas neutre et on retient exclusivement la dimension négative du phénomène : celle d'une urbanisation sauvage, créatrice de nuisances...

En fait, ce n'est pas la "cabanisation" qu'il faut redouter et combattre mais bien la "décabanisation", c'est-à-dire la transformation des cabanes en "villas" par remplacement des matériaux (cairons et béton omniprésents en lieu et place des matériaux recyclés), changement de fonction (occupation permanente) et appropriation privative de l'espace (murs, clôtures). C'est en quelque sorte l'esprit des cabanes qui disparaît pour céder la place à des lotissements anonymes et médiocres sous la pression foncière et immobilière.

Les baraques des pêcheurs du Roussillon

En Pyrénées-Orientales, dans la plaine côtière du Roussillon, les **barracas** terme catalan pour désigner les cabanes, ont longtemps constitué à la fois un mode d'habitat et un outil de travail pour les pêcheurs qui exerçaient leur métier de manière traditionnelle, entre mer et lagune.

Isolées ou regroupées en hameaux, ces barracas dont il existe encore quelques exemples, sont les derniers témoins d'un mode de construction qui était répandu sur tout le littoral sablonneux de la côte méditerranéenne.

Etonnamment modernes par leur principe isothermique, leur adaptation au milieu écologique et leur intégration esthétique à l'environnement, les barracas répondaient parfaitement à leur fonction originelle d'habitat-outil de travail, tant les pêcheurs les considéraient comme le prolongement naturel à terre de leurs bateaux. Son aspect extérieur évoque d'ailleurs celui

d'une coque de bateau retournée. Témoin de cette identification à l'embarcation, le vocabulaire emprunté à la charpente maritime qui décrit les éléments la composant.

Un mode d'habitat ancien et saisonnier

En Roussillon, ces barracas constituaient un type d'habitat généralement saisonnier : côté mer, elles étaient utilisées pendant l'été, et côté étang, pendant l'hiver. Les pêcheurs y passaient la semaine, ne rentrant au village que le dimanche. Aujourd'hui, ils n'y passent plus que la journée, ou les fins de semaine. Quelques-uns y rangent encore leur matériel (trabacs, crocs, voiles).

Autrefois liée à des pratiques traditionnelles, la barraca est désormais devenue essentiellement un lieu de détente et de convivialité. On y vient surtout le dimanche, en famille ou entre amis, boire un verre ou manger la **bulinada**, le plat traditionnel à base d'anguilles bouillies.

Matériaux et construction

A l'origine, les barracas étaient auto-construites avec des matériaux tirés du milieu naturel, car cet habitat, par essence précaire, devait être peu coûteux, et les pêcheurs utilisaient ce qu'ils trouvaient sur place, à portée de main : les **senills** (roseau commun des marais, sagne), les **canyas** (canne de Provence), les **matériaux de récupération...**

Un habitat menacé :

Habitats temporaires et précaires, les barracas du Roussillon sont particulièrement menacés. En 1957, on en dénombrait encore plus de 130, entre Leucate et Argelès. Suite à l'aménagement du littoral engagé depuis les années 1960 qui entraîna la destruction de plusieurs villages de cabanes et au développement de la grande pêche, il n'en subsiste plus aujourd'hui que quelques exemples autour de l'étang de Salses, et au Barcarès.

Comme à Beauduc, le problème récurrent des barracas vient toujours du statut foncier, car pour la plupart, elles sont installées sur le Domaine Public Maritime et font l'objet de concessions temporaires, depuis une ordonnance royale de Colbert datant de 1691 .

Reprenons la chronologie de ces quarante dernières années :

En **1960** un arrêté préfectoral interdit "*ces baraquements faits généralement de roseaux... considérant que la prolifération de tel taudis compromet gravement l'esthétique des plages*".

En **1961** , des villages de cabanes sont détruits à St Cyprien et à Port Barcarès.

En **1976** , Le Bourdigou (commune de Sainte-Marie-de-la-Mer), village de plusieurs centaines de barracas en senill et de cabanes en planches incarne la résistance des cabaniers. Un arrêté d'insalubrité est pris suivi d'expulsions et de condamnations des familles par le tribunal pour occupation sans titre des terrains. Un comité de défense se crée et une paillote symbolique est construite. La dernière baraque, celle de Galdric, le "maire" du Bourdigou sera détruite au bulldozer après sa mort, en 1983 .

En **1978** , première tentative de protéger quelques cabanes : La Commission Supérieure des Monuments Historiques examine le dossier mais cela n'aboutit pas.

En **1994** , sur la base de l'étude de Robert Bataille-Barragué, "L'habitat en roseau traditionnel. Les baraques de senills des pêcheurs roussillonnais", et à l'initiative d'André Signoles de la CRMH et du service Ethnologie de la Drac LR, deux baraques sont proposées à la protection :

- La barraca de la famille André Canal, sur la commune du Barcarès, au lieu-dit La Coudalère)
- La barraca de la famille Cabrol, sur la commune de Salses.

L'arrêté d'inscription repose sur l'intérêt archéologique et ethnologique de cet habitat lié à la pratique de la pêche en étang et sur sa fragile représentativité réduit aujourd'hui à quelques rares exceptions.

En l'espace de 30 ans, l'image de la baraque des pêcheurs du Roussillon a changé de manière radicale. Détruite au nom des impératifs touristico-économiques et d'une sorte d'hygiénisme social et urbanistique dans les années 1970, elle a été réhabilitée symboliquement par le

classement Monuments Historiques, le plus haut degré de légitimation patrimoniale... Même s'il peut paraître paradoxal de protéger de l'architecture éphémère.

Cette réhabilitation symbolique est également perceptible dans le modèle architectural qu'elle offre désormais puisque les maires du littoral des Pyrénées-Orientales qui détruisirent à coup de bulldozer ont reconstruit des "villages de pêcheurs" à usage d'estivants Nord Européens, pastiches dérisoires des *barracas* de senills authentiques.

Au terme de cette intervention , je voudrais me livrer à quelques réflexions.

Destruction, transformation, patrimonialisation , c'est comme si les trois cas limite que nous avons évoqués en Provence, Languedoc et Roussillon traçaient les destins inéluctables de ce monde des cabanes et des cabaniers désormais rattrapé par la société. Mais qui sont ces néo-cabaniers ? Y a t'il des nouveaux usages, de nouvelles pratiques et de nouvelles représentations de la cabane ? Peut-on encore parler d' « esprit cabanier » en ce début de XXIe siècle ? Le champ qui s'ouvre est vaste et la cabane, qu'elle soit précaire, de l'enfance, fonctionnelle ou résidentielle n'a pas fini de nous interroger et de nous faire rêver...